alfa3a
accueillir
associer
accompagner

PROJET EDUCATIF

LES FONDEMENTS
le projet associatif Alfa3a

Historique :

L'association Alfa3a *(Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)* a été créée en 1971 par une équipe de responsables sociaux, familiaux, économiques et politiques du département de l'Ain, désireux d'apporter des solutions concrètes aux défis sociaux d'une société en pleine évolution.

« Accueillir, Associer, Accompagner », les 3 A sont aujourd'hui au cœur des problématiques sociales de notre pays, et un repère pour aider chacun à trouver sa place dans la cité, sans discrimination d'aucune sorte *(race-religion-politique)*, avec une attention préférentielle pour les plus petits et les plus fragiles.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, l'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégorie d'âge, et ainsi de permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre des diverses formes d'accueils de loisirs collectifs *(périscolaire, temps méridien, mercredis, vacances)*.

Implantée dans 8 départements (Ain, Doubs, Isère, Loire, Saône et Loire, Savoie, Haute Savoie, Rhône) Alfa3a intervient également en matière de logement, d'insertion, d'intégration, de formation, de santé et de prévention. En 2010 le service « animation » gère 47 établissements (28 structures d'accueil loisirs enfants, 13 espaces jeunes ou « clubs ados », 5 centres sociaux, 1 site de proximité) et accompagne plusieurs communes dans leur politique « enfance-jeunesse ».

Siège social . 14, rue Aguétant . 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY . Tél. 04 74 38 29 77 . Fax 04 74 38 16 93
Association Loi 1901 . Siret : 775 544 026 01433

Fondamentaux :

Le projet associatif fonde l'action d'Alfa3a sur une triple approche :

1. Approche « personnaliste » :
   La valeur de la personne et le respect de sa dignité constituent le fondement de l'action éducative d'Alfa3a, qui s'appuie sur la philosophie personnaliste : « une action est bonne dans la mesure où elle respecte la personne humaine et contribue à son épanouissement ». L'ambition éducative sera d'aider l'enfant ou le jeune à se construire dans son être tout entier, à poser des choix libres et responsables, à participer à une œuvre commune, à vivre en société. Le projet Alfa3a 2010 met en place une démarche qualité interne qui vise l'excellence des services rendus en mettant au centre la personne accueillie.

2. Approche « réaliste » :
   L'ambition éducative doit se traduire, au quotidien, par des réalisations concrètes. Le principe de réalité impose de partir de l'expérience première (empirique/sensible) pour remonter ensuite aux principes. C'est la pédagogie de l'expérience et son ancrage dans le réel, qui en dernier ressort s'impose et donne sa limite à toute forme d'idéalisme.

3. Approche « locale » :
   Alfa3a intervient toujours en réponse à la sollicitation d'un territoire pour mettre en place, en partenariat avec les élus, un service pour les habitants. La réponse s'appuie sur l'expérience et les savoir-faire de l'association, mais elle est toujours spécifique, adaptée aux attentes des familles et à la réalité du territoire. Des espaces de concertation sont institués pour garantir un suivi partenarial du projet, associant les élus, les familles, les équipes d'Alfa3a.

Principes de gestion :

1. Autonomie et responsabilité :
   Pour la gestion de ses centres d'animation Alfa3a veut s'appuyer sur des professionnels responsables et autonomes, qui se voient confier une large délégation fondée sur le principe de subsidiarité et sur la confiance réciproque. A leur tour les équipes d'animation transmettent aux jeunes cette notion de responsabilité et ce qu'elle engendre dans les actes de la vie citoyenne.

2. Professionnalisme et pragmatisme :
   L'ambition éducative d'Alfa3a exclut l'amateurisme et exige un grand professionnalisme de la part des équipes d'animation, dans le respect des normes réglementaires d'encadrement. Un effort particulier sera fait en matière de formation. La démarche d'Alfa3a se veut également pragmatique et entend s'adapter aux réalités locales en démontrant sa réactivité et sa capacité à innover, à imaginer, à anticiper.

Siège social . 14, rue Aguétant . 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY . Tél. 04 74 38 29 77 . Fax 04 74 38 16 93
Association Loi 1901 . Siret : 775 544 026 01433

3. Rigueur et transparence :
   Dépositaire d'une mission éducative confiée par la collectivité et par les familles, Alfa3a s'oblige à la rigueur de ses choix, au respect des engagements pris et à une totale transparence de son action. Le projet pédagogique, le règlement intérieur, le rapport d'activité, le budget prévisionnel, le compte de résultat, l'assemblée annuelle des usagers sont là pour garantir cette transparence.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Les objectifs éducatifs s'appuient sur la déclaration universelle des droits de l'enfant. Ils sont définis à travers trois grands axes :

1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant
2. Participer à l'apprentissage de la vie collective
3. Développer des valeurs individuelles et sociales

Les projets pédagogiques des centres Alfa3a s'attachent à développer le « savoir-être » et sont élaborés en favorisant :

L'épanouissement de l'enfant / du jeune :

- Favoriser la prise de conscience de sa propre capacité de création, d'organisation et d'expression
- Développer sa curiosité et son ouverture sur le monde extérieur, diversifier ses centres d'intérêts
- Proposer un programme d'activités varié afin que chaque participant puisse être valorisé et puisse ainsi trouver sa place dans le groupe
- Favoriser l'autonomie et la confiance en soi
- Offrir une possibilité de choix entre des activités culturelles, sportives, artistiques, ludiques et scientifiques
- Avoir une attention particulière au rythme de l'enfant, lui ménager des temps libres au cours de la journée.

L'apprentissage de la vie sociale :

- Permettre les échanges pendant les activités, mais également pendant les temps de vie quotidienne (repas, rangement, etc.)
- Veiller au respect des règles de vie
- Organiser des activités communes aux différentes tranches d'âge
- Promouvoir la vie citoyenne

Siège social . 14, rue Aguétant . 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY . Tél. 04 74 38 29 77 . Fax 04 74 38 16 93
Association Loi 1901 . Siret : 775 544 026 01433

La transmission des règles du « savoir-être » :

- Développer le respect d'autrui (en commençant par soi-même), des biens publics ou personnels et de l'environnement en général
- Sensibiliser au partage, à la solidarité, et à l'attention à l'autre.
- Favoriser le sens de l'effort, le dépassement de soi et le goût des choses bien faites
- Avoir une approche constructive des différences culturelles, physiques et sociologiques
- Repérer et prévenir toutes formes d'exclusion (violence, addiction, etc.)

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

A l'issue d'un diagnostic partagé, un accueil de loisirs ou un « Espace Jeunes » pourra être mis en place sur une commune, avec le souci de satisfaire au plus juste les besoins identifiés. C'est donc après concertation, et dans une logique partenariale avec les familles et les élus, qu'Alfa3a s'attachera à répondre au mieux à une commande publique.

Les objectifs éducatifs

Ils désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).
L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

Le projet pédagogique

Les structures d'accueil et de loisirs (ALSH) sont des lieux où tout est mis en œuvre pour éveiller aux devoirs, pour répondre aux droits, besoins et aspirations de l'enfant (du jeune). La mise en application des objectifs éducatifs se traduit par la rédaction d'un projet pédagogique propre à chaque structure, que l'équipe d'animation va devoir faire vivre. De fait, il est indispensable que le directeur et l'ensemble du personnel adhèrent au projet éducatif d'Alfa3a et s'engage à le respecter et à prendre tous les moyens voulus pour le mettre en œuvre.

L'équipe pédagogique garante de l'efficacité

L'encadrement pédagogique est constitué d'un Directeur de structure et d'animateurs. Le directeur s'implique personnellement dans le déroulement et la réussite du projet. Il s'occupe de la gestion administrative et budgétaire, intervient dans le domaine pédagogique et coordonne l'équipe d'animation. Les animateurs sont impliqués dans l'élaboration du projet pédagogique, dans sa mise en œuvre et dans son évaluation. Alfa3a donne aussi la possibilité

Siège social . 14, rue Aguétant . 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY . Tél. 04 74 38 29 77 . Fax 04 74 38 16 93
Association Loi 1901 . Siret : 775 544 026 01433

à l'équipe de bénéficier de formations complémentaires et d'accéder à des diplômes professionnalisant.

Application du principe de délégation

L'autonomie des structures et leur répartition géographique induisent une forte délégation de l'association aux responsables de centres et aux équipes d'animateurs. Il en résulte une relation fondée à la fois sur la l'autonomie et sur la confiance, avec aussi un accompagnement et une disponibilité de la part des coordinateurs.

La complémentarité éducative

Dans les accueils de loisirs il s'agira de développer une approche éducative « non formelle », c'est-à-dire des activités ou des programmes laissant une large place à la créativité et à l'expression, avec des objectifs pédagogiques clairement énoncés. Sur un même territoire, il est primordial de promouvoir la continuité de l'offre éducative, de la petite enfance à l'adolescence et d'agir en complémentarité avec la famille (premier lieu d'éducation) et l'école (lieu d'éducation formelle).

Le partenariat

Un accueil de loisirs vit avec son territoire et tisse un réseau partenarial avec tous ceux qui participent à la vie locale et à l'animation collective : élus, écoles, associations locales, bénévoles, équipements culturels, sportifs et socioculturels...

L'EVALUATION ET LA DEMARCHE QUALITE

Mise en place d'instances de concertation et d'échange

Les assemblées annuelles permettent de réunir les usagers d'un centre afin d'échanger à propos du fonctionnement de la structure qu'ils fréquentent. Des parents élus lors des assemblées annuelles sont invités à représenter l'ensemble des familles lors des comités de concertation qui sont organisés 2 à 3 fois par an en présence d'élus locaux et du responsable de la structure. L'objectif étant de vérifier si la réponse est adaptée aux besoins des familles tout en respectant le projet pédagogique de la structure.

Mesurer les attentes des familles

Le questionnaire reste l'outil le plus utilisé pour recueillir l'avis des familles à propos de leurs souhaits, besoins, remarques et appréciations des services.
Le « livre d'or », la boite à idées ou la boite mail sont aussi mis à la disposition des familles dans certains centres.

Siège social . 14, rue Aguétant . 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY . Tèl. 04 74 38 29 77 . Fax 04 74 38 16 93
Association Loi 1901 . Siret : 775 544 026 01433

Accompagnement et suivi des centres

L'accompagnement et le suivi des centres font partie des missions des coordonnateurs.

Ils doivent :

- Valider le projet éducatif
- Garantir le respect des procédures
- Organiser des réunions d'équipes et des temps d'analyse de la pratique
- Mettre en place des entretiens sur objectifs
- Vérifier la « check list » élaborée avec les directeurs
- Contrôler le suivi budgétaire

Fait à Ambérieu en Bugey, le 02 octobre 2019

Olivier de VESVROTTE

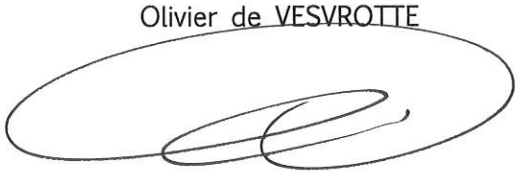

Directeur général